

Commune des Orres

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

pour :

- SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.)
- PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
- CARTE COMMUNALE
- INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- (1) DÉLIMITATION DES ZONES D'ASSAINISSEMENT (COLLECTIF OU NON COLLECTIF), DES ZONES NÉCESSITANT DES MESURES DE MAÎTRISE DU DÉBIT, DE L'ÉCOULEMENT, DE LA COLLECTE OU DU STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES.
- AUTRES : _____

relatif à : Modification de Droit Commun n° 1
du Plan Local d'Urbanisme de la Commune
des Orres

Le commissaire-enquêteur André Rozat
[Signature]

(1) Cocher la case correspondante

OBSERVATIONS DU PUBLIC

A. 1^o permanence le 11 avril 2023 de 9h00 à 12h00
le commissaire - enquêteur
le 11 avril 2023 à 12 heures
A. Fey

B. 2^o permanence le 19 avril 2023 de 16h00 à 18h00.

MRESPIR, Monique. Les Ormes chef. Lieu. 5. Impasse du maréchal Ferrand.
05.200-LES ORRES.

- Je suis ~~inform~~ venue m'informer du contenu du dossier de
l'enquête publique.

A. Fey

le commissaire - enquêteur
le 19 avril 2023 à 18h00

A. Fey

C. 3^o permanence le 2 mai 2023 de 11h00 à 14h00

le 2 mai 2023 à 14h.

le commissaire - enquêteur

André Fey

Emma Corbin

De: Christine Lestrade Andres <calamine05@gmail.com>
Envoyé: jeudi 27 avril 2023 11:46
À: contact@mairie-lesorres.fr
Objet: Enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun du PLU
Pièces jointes: 1-LES ORRES AA 1 Plan division et topographique LESTRADE A1 1-250.pdf

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que porteur du projet Mélezia (cabanes perchées), je souhaite que l'observation suivante soit annexée à l'enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun du PLU.

Ma requête concerne le périmètre de la partie de la parcelle AA 1 à détacher pour créer ma zone Nht concernée par le projet. Elle a été tracée pour les besoins du dossier de modification de PLU à l'aide d'outils cartographiques proposés par Géoportail.

Le plan topographique réalisé depuis lors par le cabinet de géomètres Potin nous permet d'affiner le tracé en prenant en compte les éléments topographiques tels que sentier, talus, etc....

C'est pourquoi je sollicite une modification mineure du périmètre de la parcelle, tout en conservant une superficie de 5 982 m², selon plan topographique joint en annexe.

Je suis à votre disposition pour toute précision.

Cordialement

Christine Lestrade
06.87.01.21.47

d - 4^o permanence le 12 mai 2023 de 16h00 à 17h00.

M^{me} CONSTANS Odette née Roux

Demeurant : quartier St Jacques

22 Route de Caléyère

05200 EMBRUN

EMBRUN le 5 Mai 2023

à
Monsieur le commissaire enquêteur

Vu le renouvellement du P.L.U., et possédant des Terres, sur la commune des ORRES. ceux-ci, enregistrés, au cadastre sous les numéros suivants : lieu dit le Bas Forest parcelle N° 85

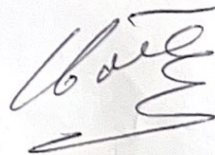
lieu dit le Haut Forest parcelles N° 141-143-167 et la parcelle N° 154 qui est en indivision avec mon frère M^r Roux René demeurant au Bas Forest ORRES d'un commun accord, il se joint à moi pour formuler cette demande.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir inclure et maintenir ces parcelles en Terres constructibles. " mes quatre enfants souhaitent chacun y faire construire un petit chalet "
(retour aux sources)

Je m'en remet à votre Haute compétence pour exaucer mes vœux.

Dans l'espoir d'une réponse favorable
Veuillez agréer M^r le Commissaire enquêteur
mes sincères remerciements

O.C.





6

AP le CE



Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le département des Hautes-Alpes depuis le 14/05/1981

48 rue Jean Eymar, 05000 GAP

A l'attention du commissaire-enquêteur Monsieur André PASQUALI
Mairie des Orres
05400 Les Orres

Gap, le 11 mai 2023

Avis envoyé par mail à contact@mairie-lesorres.fr

Objet : Avis de la SAPN-FNE 05 – Projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme des Orres

Projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme des Orres (Hautes-Alpes)

Avis de la Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement 05 (SAPN-FNE 05)

formulé dans le cadre de l'enquête publique organisée du 11 avril 2023 au 12 mai 2023 et relative au Projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme des Orres (Hautes-Alpes)

1-- Intérêt de la Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN-FNE05) à participer à l'enquête publique

La Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05), fondée en décembre 1976, a pour but la préservation de la nature et de l'environnement dans son sens le plus large, allant du patrimoine naturel, culturel, historique et génétique, constituant la qualité de la vie jusqu'à la vie elle-même.

La SAPN-FNE 05 est agréée au titre de protection de l'environnement depuis 1981 (agrément renouvelé par arrêté préfectoral du 5 octobre 2022) pour le département des Hautes-Alpes.

2 – L'avis de la SAPN-FNE 05 est le suivant :

La SAPN – FNE 05 a donné un avis négatif à ce projet en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et en CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites). Ce projet contribue à une artificialisation du milieu forestier situé dans un massif forestier. La SAPN – FNE 05 donne un avis défavorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la SAPN-FNE 05



Hervé Gasdon

10 APR 66